

Comment s'inscrire aux activités de l'association Biarritz Accueil ?

1. L'adhésion à l'association est obligatoire.

Nous vous invitons à consulter sur le site Internet de Biarritz Accueil les statuts de l'association.

(https://biarritz-accueil.fr/download/statuts-ba-2011_11.pdf) Le montant annuel de l'adhésion est de 22 Euros par personne.

2. Le choix des activités :

Nous vous invitons à consulter sur le site Internet le planning des activités afin de vérifier la liste des activités proposées, les jours et horaires des séances.

(<https://biarritzaccueil.fr/activites.html>)

- **Droits d'inscription :**

Pour toutes les activités (activité randonnée comprise), le droit d'inscription est de 20 Euros, payable au moment de l'inscription.

Ce montant est justifié par les frais de fonctionnement engagés par l'association Biarritz Accueil : location des salles, achat de matériel, formation des animateurs.

- **Pour les activités sportives - Pilates, Yoga, Gymnastique :**

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de cette activité est obligatoire, à fournir au moment de l'inscription.

- **Pour la randonnée :**

Nous vous invitons à consulter sur le site Internet le guide du randonneur de Biarritz Accueil pour obtenir toutes les précisions concernant cette activité.

<https://biarritz-accueil.fr/download/guide-du-randonneur-2022-20233108-2022.pdf>

L'inscription à la Fédération Française de Randonnée (FFR) est obligatoire afin d'obtenir une licence incluant l'assurance de base. Le montant de l'inscription est de 28 Euros. Il est nécessaire de fournir pour la FFR :

- Une adresse mail valide.
- Pour les anciens inscrits, le N° de licence de l'année précédente.
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la randonnée
(modèle téléchargeable ici :
[https://biarritzaccueil.fr/download/certificat-medical\(1\).pdf](https://biarritzaccueil.fr/download/certificat-medical(1).pdf)

3. L'inscription proprement dite :

- De préférence, l'adhésion et l'inscription aux activités se font en une seule fois
- Vous pouvez vous inscrire et payer en ligne par carte bancaire. Pour les activités sportives et les randonnées, vous devez scanner le certificat médical.
- Si vous n'avez pas d'accès internet ou si vous désirez des renseignements complémentaires, des permanences sont assurées à la Maison des Associations.
- Seuls les règlements par carte bancaire seront possibles.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du lundi 5 septembre 2022

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- en ligne : la fiche d'adhésion à l'association, d'inscription aux activités et de paiement en ligne est accessible sur le site de Biarritz Accueil (https://biarritz-accueil.fr/adhesion.html)- à la Maison des Associations (2-4 rue Darrichon, 64200 Biarritz). Permanences sur place ou par téléphone (06 77 71 61 41) : lundi après-midi de 14.30 à 16.30 |
|--|

4. Validation de l'inscription :

A l'issue de la validation de votre inscription, vous recevrez un mail de confirmation à l'adresse que vous avez renseignée dans un délai de 24 à 48 heures.

Un certificat d'adhésion vous sera transmis sur demande par mail à l'adresse suivante : biarritz.accueil@gmail.com
Vos coordonnées seront transmises à l'animateur responsable qui vous recontactera.

Les activités débuteront à partir du lundi 3 octobre.

Attention :

L'inscription à certaines activités est limitée à un nombre donné de participants : l'inscription pourra donc vous être refusée si le nombre maximum de participants est atteint.

Frais de participation (voir récapitulatif des tarifs ci-après) :

Certaines activités sont animées par des prestataires partenaires, ce qui implique le versement d'une participation à régler directement à l'animateur. Le montant de cette participation par séance est susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'inscrits, des horaires, des modalités de règlement (à la séance, par trimestre).

Pour les autres activités ou cours, les séances sont animées par un animateur bénévole. Il pourra vous demander une participation de 1 Euro par séance à lui verser directement : participation à ses frais de préparation des cours ou de déplacement.

Tarifs

Objet	Montant	Bénéficiaire
Adhésion	22 Euros / an	Biarritz Accueil
Inscription à une activité	20 Euros par activité / an	Biarritz Accueil
Licence de randonnée	28 Euros / an	Biarritz Accueil / FFR
Participation à une activité animée par un partenaire professionnel *	Dessin : 15 Euros /séance Yoga : 210 Euros /an Pilates : 80 Euros / 10 séances 140 Euros/ 20 séances Gymnastique : 70 Euros /10 séances Chorale: 25 Euros /trimestre	Animateur professionnel

Participation à une activité animée par un bénévole	Prix par séance Anglais : 1 Euro Espagnol : 1 Euro Jeux : 1 Euro Randonnées groupes 1, 2, 3 : 1 Euro Randonnées groupe 4 : 3 Euros	Animateur bénévole
--	---	---------------------------

- Ces tarifs sont donnés à titre indicatif, susceptibles de varier en fonction des modalités de règlement (par séance ou par lot de plusieurs séances)